



## Bail commercial locataire indélicat aucun entretien des locaux

Par **bluedu19**, le **03/09/2016** à **14:18**

Bonjour,

je loue par bail commercial un centre équestre, de 2 manèges couvert, carrière d'obstacle, box, et 10 ha de terrain depuis 2001, le locataire n'a jamais entretenu les locaux qui se dégrade rapidement ni les terrains qui sont devenus une forêt de ronce, les par-bottes des manèges, sont devenus dangereux pour les cavaliers et les chevaux, mes bâtiments souffrent du manque d'entretien régulier,

Une lettre recommandée à été envoyée en laissant un an pour faire les travaux rien n'a été fait.

Que dois\_je faire? je n'ai plu envie de louer à cette personne qui détériore mon bien.

Ais-je le droit de le mettre dehors? de commander les travaux de lui adresser les factures?

Merci de votre aide